



PRÉFET DE L' AISNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Édition partie 4 du mois de Décembre 2020

PRÉFECTURE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Secrétariat général

- Arrêté n°2020-SG-RHSR-01 portant modification de l'organisation de la Direction départementale des territoires de l'Aisne

**Arrêté n°2020-SG- RHSR- 01 portant modification de
l'organisation de la Direction départementale des
territoires de l'Aisne**

Le Préfet de l'Aisne,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

- Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu** la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu** la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;
- Vu** la loi n° 95-115 du 4 février 1995 modifiée, d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire ;
- Vu** la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu** le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatifs aux directions départementales interministérielles ;
- Vu** le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;
- Vu** le décret du Président de la République du 7 novembre 2019 nommant M. Ziad KHOURY préfet de l'Aisne ;
- Vu** l'arrêté du Premier ministre du 28 novembre 2019 nommant M. Vincent ROYER, Directeur départemental des territoires de l'Aisne ;
- Vu** l'arrêté de Monsieur le Préfet de l'Aisne du 27 janvier 2010, portant sur l'organisation de la direction départementale des territoires de l'Aisne ;
- Vu** l'arrêté de Monsieur le Préfet de l'Aisne du 6 décembre 2012 portant modification de l'organisation de la direction départementale des territoires de l'Aisne ;
- Vu** l'arrêté de Monsieur le Préfet de l'Aisne du 7 août 2013 portant modification de l'organisation de la direction départementale des territoires de l'Aisne ;
- Vu** l'arrêté de Monsieur le Préfet de l'Aisne du 29 mars 2019 portant modification de l'organisation de la direction départementale des territoires de l'Aisne ;
- Vu** l'arrêté préfectoral 2019-597 du 9 décembre 2019 portant délégation de signature à Monsieur Vincent ROYER, directeur départemental des territoires de l'Aisne ;
- Vu** l'avis du comité technique de la Direction départementale des territoires de l'Aisne en date du 17 novembre 2020 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

L'article 1 de l'arrêté préfectoral du 29 mars 2019 portant sur l'organisation de la Direction départementale des territoires de l'Aisne est modifié de la manière suivante :

Un service Agriculture composé de trois unités :

- Aides PAC - 1^{er} pilier
- Modernisation et agro-environnement
- Foncier agricole

Un service Environnement composé de 3 pôles, cinq unités et une mission :

- Pôle Eau – Risques
 - Police de l'Eau
 - Politique de l'Eau
 - Prévention des Risques
- Pôle nature
 - Chasse Forêts
 - Biodiversité
- Pôle ICPE

Un service Urbanisme et Territoires composé d'un pôle, quatre unités et trois centres instructeurs

- Pôle planification aménagement cohérence territoriale
- Animation départementale de l'urbanisme rénové
- Droit des sols et fiscalité
- Connaissance
- Contentieux contrôle de légalité
- Centre Instructeur Droits des sols de Laon
- Centre Instructeur Droits des sols de Saint Quentin
- Centre Instructeur Droits des sols de Soissons

Un service Habitat Rénovation Urbaine Construction composé de un pole, quatre unités et une mission :

- Pôle logement
 - Interventions habitat privé
 - Parc public
- Réglementation bâtiment durable et accessibilité
- Politique territoriale du logement et observatoire de l'Habitat

Un service Mobilités composé d'une unité :

- Éducation routière

Un service Expertise et Appui Technique composé d'une unité :

- Assistance solidaire et conseil s'appuyant sur les implantations territoriales de
 - Laon
 - Saint Quentin

Un Secrétariat Général composé de trois unités :

- Ressources Humaines Stratégie Réglementation
- Gestion et pilotage interne
- Patrimoine et logistique

Article 2 :

Le Secrétariat général intégrera le Secrétariat général commun le 1^{er} janvier 2021.

Article 3 :

Le Directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aisne.

À Laon, le

03 DEC. 2020

Pour le préfet et par délégation,
Le Directeur Départemental des territoires de l'Aisne


Vincent Royer